

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

CG/03 DU 25/3/86

DECRET N° /MTERFPPS/DGFP/DGPCP
portant intégration et nomination de
certains candidats, dans les cadres de
la catégorie A, hiérarchie I, des servi-
ces Sociaux (Enseignement), en tête
BASSOUMBA (Jean-Claude)

LE PREMIER MINISTRE

V. I. S. A. S:

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification
de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 du 23.8.84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.53 fixant règlement sur
la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30.9.1967 modifiant
le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, de l'Enseignement
Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19,20
et 21 du décret n° 64/165/FP/BE du 22.5.1964, fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.6.62 fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiéran-
chisation des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62, por-
tant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62, relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63, fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67, réglant
la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74, abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62, fixant les éche-
lonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination
du Premier Ministre;
(/u le décret n° 85/1423 du 7.12.85, portant nomination
des Membres du Gouvernement,
(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85, portant organisation
des intérimaires des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révi-
sions des situations administratives des Agents de l'Etat;
(/u la lettre n° 339/MESS.DGES.DPA A-SP-P3 du 26.9.85,
du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives, transmettant
les dossiers de candidature constitués par les intéressés;

D É C R É T E :

AR

~~ART. 1.~~ L'application des dispositions du décret n° 67304 du 30 Septembre 1987, les candidats titulaires de la Licence Es-Sciences de la Santé, Option Sciences Laboratoires (session de 1983-1984), obtenue à l'Université Modem NGOUABI, sont intégrés dans les Cadres de la catégorie A, hiérarchie des Fonctionnaires (Enseignement), et nommés au grade de Professeur de Lycée.

- ~~M. BASSOUNBA (Jean-Claude) né le 4 Juillet 1956 à Poto-Poto Brazzaville~~
- ~~M. MOUNUA (André) né le 15 Décembre 1958 à Abenga-Makoua~~
- ~~M. CASIMIR (Antoine) né le 12 Mars 1959 à M'Douya Djambala~~

~~ART. 2.~~ Les Intéressés sont mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur.

~~ART. 3.~~ Le présent décret, qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera ~~publié~~ Publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 25 MARS 1986

PAR LA FEMME SEULEMENT.
 LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
 DE LA FAMILLE ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
 ET DE LA SOLIDARITE SOCIALE

[Signature]
 BESSIERE CONGO PATRIOTIQUE

[Signature]
 Ange Edouard POUNGUI.

- ~~ANNEXES :~~
- JOU... 1
 - REG... 3
 - DEC... 2
 - DEC... 3
 - DEC... 1
 - MIN... 2
 - PPA... 2
 - DGM... 2
 - DOSS... 9
 - SOG... 1
 - INDI... 30